

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de l'intérieur

Projet de loi sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale (LSAMal)

Il s'agit d'une nouvelle loi destinée à renforcer la surveillance sur les assureurs.

Date limite: 10 mai 2011

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de la santé publique, Unité de direction Assurance maladie et accidents, 3003 Berne

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

15 février 2011

Chancellerie fédérale